



Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
97 place de la caserne Bosquet
40000 MONT DE MARSAN
☎ 05 58 933 933
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : <http://40.snuipp.fr/40>

Dispensé de timbrage **Mont de Marsan CDIS**

Ouvertures

40

P

PRESSE

DISTRIBUE PAR

LA POSTE

Déposé le 15 avril 2010

SNUIPP des Landes

Sommaire

Editorial	p 1
L'organisation du congrès	p 2
Les outils pour participer	p 3
Rendez-vous le 1er mai	p.4

Bimestriel

n° 106

avril 2010

EDITO : L'heure de la majorité

Philippe Miquel, Secrétaire départemental

Le SNUipp est un adolescent en pleine forme. Fort de ses 18 ans et de la vitalité que lui donnent ses milliers d'adhérents, il s'est installé en un temps record comme le premier syndicat des écoles, porté par les suffrages de collègues de plus en plus nombreux. Cette majorité n'a rien d'une opportunité de circonstance ou d'un heureux hasard, elle est validée par tous les personnels qui se reconnaissent dans les valeurs d'équité et de transparence, dans la défense du service public d'éducation, dans la volonté de transformer l'école pour permettre la réussite de tous les élèves, dans l'action unitaire et rassembleuse sur le terrain social.

Parmi ces valeurs, il en est une fondamentale et constitutive de notre syndicat, c'est la démocratie. Les orientations, les mandats du SNUipp doivent, pour prendre tout leur sens, être issus de la réflexion et des échanges de tous nos adhérents, être remodelés



au plus près de leurs perceptions, de leurs analyses, de leurs revendications. Pour rendre notre syndicat plus pertinent, plus représentatif, c'est donc le devoir de chacun d'entre nous de prendre part au débat, de s'exprimer. C'est tout l'enjeu de notre congrès départemental qui se tient dans un contexte où l'outil syndical a besoin de toute son forces pour faire face aux attaques sans précédent dont fait actuellement l'objet l'éducation nationale.

Nous comptons donc sur vous le 20 mai, caserne Bosquet à Mont de Marsan pour faire vivre la démocratie syndicale et basculer le SNUipp dans l'âge adulte.



Le congrès : un moment essentiel du débat interne.

Le congrès départemental du SNUipp 40 doit permettre l'expression d'un maximum d'adhérents.

PARTICIPEZ au congrès en prévenant votre IEN de votre absence le jeudi 20 mai (cf. convocation jointe).

PARTICIPEZ en rédigeant des contributions par mail ou par courrier qui serviront de support aux débats du congrès.

SUR L'AGENDA :

13 au 23 avril

Mouvement : saisie des vœux

1er mai

Manifestation

20 mai

Congrès Départemental SNUipp

1 juin

CAPD : mouvement 1er degré

**ACTION
SYNDICALE**
CONGRÈS DU
SNUIPP 40

CONGRES : MODE D'EMPLOI

Tous les 3 ans, le congrès départemental réunit les adhérents du SNUipp pour faire le point sur l'activité du syndicat et définir les orientations pour les 3 années à venir.

Le congrès a également pour charge d'élire un nouveau conseil syndical, organe délibératif, composé d'une équipe qui organisera et dirigera la vie syndicale au cours de la prochaine période

Lors de ce congrès seront également mis en débat les textes d'orientation qui seront proposés lors du 8^{ème} congrès du SNUipp qui se tiendra à Brive du 15 au 18 juin. Chaque adhérent, chaque section départementale peut ainsi apporter sa contribution à l'élaboration collective des mandats qui serviront de ligne directrice et revendicatrice à notre syndicat pour les 3 ans qui viennent.

A l'heure où l'école primaire est sur la sellette et paie durement le prix d'une volonté réformatrice clairement guidée par un souci d'économie budgétaire, la responsabilité du SNUipp, premier syndicat des écoles est grande et doit tenir compte au plus près des analyses et des aspirations de l'ensemble de nos adhérents.

Le congrès départemental est donc une instance cruciale et indispensable pour un syndicat qui veut faire fonctionner réellement des principes démocratiques.

Notre congrès est ouvert à tous les adhérents à jour de leur cotisation (il est encore

temps d'adhérer si ce n'est pas déjà fait).

L'objectif est bien entendu de regrouper le maximum de syndiqués pour favoriser l'expression de tous, enrichir les débats et les échanges et déboucher sur des positions réellement représentatives. Rappelons que la participation au congrès ouvre droit à une autorisation d'absence.

**Rendez-vous le 20 mai
9 heures
Caserne Bosquet
à Mont de Marsan**

DEROULEMENT DU CONGRES

- ✓ 9h : accueil des participants
- ✓ 9h 30 :
 - bilan financier
 - rapport d'activité
 - Orientation
 - Renouvellement du conseil syndical
- ✓ 11 h
 - problématiques départementales :
L' école maternelle
La ruralité : un handicap pour l'école landaise ?
Faire vivre le syndicat dans chaque école
- ✓ 11h 45
 - intervention des invités
 - apéritif, repas
- ✓ 13h 30
 - débat et vote sur les textes de congrès
 - thème 1 : comment réussir l'école ?*
 - thème 2 : organisation et fonctionnement de l'école*
 - thème 3 : l'école et ses personnels*
 - thème 4 : quel syndicalisme ?*
- ✓ 16 h
 - élection des délégués pour Brive



**ACTION
SYNDICALE**
**CONGRÈS DU
SNUIPP 40**

CONGRES : Participer au congrès.

Rappel : Seuls les syndiqués à jour de leur cotisation peuvent participer aux congrès.

Le congrès, c'est la plus haute instance du syndicat. C'est un moment privilégié où se retrouvent tous les syndiqués pour débattre et décider démocratiquement de l'orientation de leur syndicat. Ensemble, dans leur diversité, les adhérents définissent les mandats et élisent leur direction. Ce qui fait la richesse du SNUipp, c'est la diversité de ses adhérent(e)s, leur participation aux débats et à l'action.

1

Informez-nous de votre participation
au congrès
aux repas
Sur le site <http://40.nuipp.fr>
par téléphone 05.58.933.933

2

Adressez à l'IEN une demande d'autorisation d'absence accompagnée de la convocation ci jointe.

Modèle de demande d'autorisation spéciale absence.

M.....
à Madame l'Inspectrice d'Académie
s/c de l'IEN

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence pour participer au congrès départemental du SNUipp qui se déroulera à Mont de Marsan le jeudi 20 mai.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie l'expression de mes respectueuses salutations.

Modèle de lettre aux parents.

Madame, Monsieur,

Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique (article 5 du décret du 28 mai 1982) prévoient que les enseignants participent au congrès statutaire de leur syndicat.

Je participerai à ce congrès le

jeudi 20 mai 2010

La classe ne sera donc pas assurée ce jour-là.

Merci pour votre compréhension.

DECLARATION DE CANDIDATURE au conseil syndical du SNUipp 40

Je soussigné(e)

NOM..... Prénom

Instituteur /trice PE PEGC

Secteur professionnel :
maternelle ; élémentaire ; collège,
fonction adjoint, directeur, AIS, TR, IMF , Conseiller péda ...

déclare me porter candidat/e au Conseil Syndical du SNUipp des Landes.

Ale.....
Signature

ACTION SYNDICALE

**PREMIER MAI
TOUS A HAGETMAU**

EMPLOI – SALAIRE – RETRAITE pour un 1ER MAI unitaire

Salaires, pouvoir d'achat, emplois, conditions de travail, contenu des missions de service public sont au cœur des nombreuses luttes qui se développent, de manière offensive, dans le privé comme dans le public.

L'appel unitaire FSU, CGT, UNSA, FO, CFDT, SOLIDAIRE, CFE-CGC des Landes à construire le 20 avril des initiatives dans les entreprises sous toutes les formes doit, pour les organisations syndicales landaises, être mise au service de ces constructions revendicatives unitaires dans le plus grand nombre d'entreprises.

Cette journée doit aider à ancrer la cohérence revendicative pour de meilleurs salaires et des emplois industriels, de qualité et stables dans une meilleure répartition des richesses pour un financement pérenne du système de retraite. Si la responsabilité incombe aux stratégies de ces grands groupes tournés vers leurs actionnaires, les marchés financiers et sans aucune

vision industrielle, la responsabilité des pouvoirs publics et du gouvernement est aussi totalement engagée.

Le 20 avril 2010 doit aussi être mis au service du déploiement vers les salariés des entreprises qui n'ont pas encore décidé des formes d'actions à construire pour faire avancer leurs revendications.

C'est cette démarche originale des organisations syndicales landaises, unitaire et cohérente sur les contenus revendicatifs, qui doit être mise à disposition de tous les salariés pour faire monter l'expression des exigences sociales sous toutes les formes le 20 avril 2010 dans le plus grand nombre d'entreprises.

Ce processus porté par les organisations syndicales landaises dans la

construction unitaire, à partir des besoins des salariés, est de nature à faire du 1er mai 2010 une journée de convergence revendicative de grande ampleur dans laquelle chaque salarié doit trouver sa participation utile à la construction du rapport de force pour GAGNER.

Les organisations syndicales landaises appellent les salariés du privé et du public, les retraités et les privés d'emploi à participer massivement à la manifestation

**LE 1ER MAI
à Hagetmau,
10h30 aux arènes**



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

6, rue de la Tuilerie
BP 23107 - 31130 BALMA

Tél. : 05 62 27 59 10

E-mail : 02290@cmmma.creditmutuel.fr

Ouvert du Mardi au Samedi matin

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Crédit Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr